Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau: Organ für das öffentliche und

> private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 31 (1958-1959)

Heft: 6

Rubrik: Aus dem Wirken der Privatschulen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

21. Urgeschichtskurs 1958

Am 25./26. Oktober 1958 führt die Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte ihren diesjährigen Urgeschichtskurs unter dem Thema

Die Römer in der Schweiz

in der Universität Zürich (Auditorium Maximum) durch. Der Kurs umfaßt folgende Vorträge (mit Lichtbildern):

Samstag, den 25. Oktober: Geschichte und Militär (Vindonissa, Lager der Spätzeit, Grenzbefestigungssystem usw.) (Dr. Fellmann) — Städte und stadtähnliche Siedlungen (Prof. Dr. Laur-Belart) — Gutshöfe und Denkmäler des Bau- und Wohnwesens (Dr. Degen).

Sonntag, den 26. Oktober: Handel und Gewerbe (Frau Dr. Ettlinger) — Zeugnisse des öffentlichen Lebens und der geistigen Kultur (Dr. Bögli) — Die bildende Kunst (inkl. Architektur, Mosaiken usw.) (Prof. Dr. Jucker) — Religion und Grabbrauch (Fräulein PD Dr. Gonzenbach).

Kursgeld: Fr. 4.— für Studenten und Lehramtskandidaten, Fr. 6.— für Mitglieder der Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte, Fr. 7.50 für alle übrigen Teilnehmer.

Am Sonntagvormittag findet außerdem eine Besichtigung der römischen Abteilung des Schweiz. Landesmuseums statt.

Den Mitgliedern der Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte wird das detaillierte Kursprogramm rechtzeitig zugestellt.

Nichtmitglieder sind gebeten, dasselbe zu bestellen bei: Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte, Geschäftsstelle, Rheinsprung 20, Basel, Tel. (061) 22 03 38).

Für die Kurskommission der SGU Der Präsident: *Dr. W. Drack*, Uitikon-Zch.

Orient — Okzident

Vom 4. bis 9. Oktober veranstaltet die Sektion Erziehung der nationalen Schweizerischen Unesco-Kommission in Vitznau einen zweiten Informationskurs über das Thema Orient-Okzident. Durch diese Informationskurse soll vor allem das Verständnis zwischen den Völkern der westlichen und östlichen Welt vertieft werden, um gegenseitig die verschiedenen Probleme, denen die Völker gegenüberstehen, kennen und würdigen zu können. Dieser Informationskurs bezieht sich hauptsächlich auf die wirtschaftlichen und politischen Gebiete von Indien, Japan und Indonesien, wobei aber auch den besonderen kulturellen und geistigen Problemen Rechnung getragen wird. Der erste Informationskurs hat die kulturellen und religiösen Probleme behandelt. Die Referenten sind durchwegs entweder Angehörige dieser Völker oder Schweizer, die durch jahrzehntelange Arbeit in jenen Gebieten mit den entsprechenden Fragen bestens vertraut sind.

Diese Tagung bietet eine einzigartige Gelegenheit, aus erster Hand über Zusammenhänge orientiert zu werden, deren Bedeutung täglich wächst. Gerade für Leiter und Lehrer von Privatschulen, die in ihrem täglichen Arbeitskreis mit den Fragen aus diesem Gebiet zusammentreffen, ist dieser Informationskurs eine wertvolle Hilfe sowohl für das Verständnis der Kulturen wie auch für das persönliche Verhältnis gegenüber Schülern aus den fernöstlichen Gebieten. Auch lassen sich für den Unterricht außerordentlich wertvolle Hinweise und Erläuterungen herausnehmen. Wir hoffen, daß gerade aus Privatschulkreisen eine stattliche Anzahl von Teilnehmern sich zusammenfinden wird.

Anmeldungen sind zu richten an: Sekretariat der Nationalen Schweizerischen Unesco-Kommission, Eidgenössiches Politisches Departement, Bern. Der Preis für den ganzen Informationskurs inkl. volle Pension beträgt Fr. 85.—. Dr. E. Buchmann-Felber

AUS DEM WIRKEN DER PRIVATSCHULEN

Fédération suisse des associations de l'enseignement privé

Le Comité central de notre fédération se préoccupe actuellement du recrutement et du statut du professeur. Le manque de professeurs qualifiés et les difficultés rencontrées par plusieurs directeurs dans la formation pédagogique de leurs professeurs internes nous ont incité à organiser un premier

Cours d'information et de perfectionnement pour professeurs internes

L'organisation et la direction en furent confiées à M. Johannot, directeur de l'Institut Le Rosey à Rolle, assisté de M. Schwarzenbach, directeur de Hof-Oberkirch à Kaltbrunn.

Ce cours réunit du 30 mars au 3 avril 1958 dixhuit professeurs et directeurs provenant d'écoles situées en Suisse allemande et en Suisse romande. Leur expérience pratique variait de 1 à 26 années d'enseignement; les écoles dont provenaient ces messieurs et ces dames étaient fort dissemblables et pourtant une atmosphère extrêmement sympathique se créa immédiatement et ne cessa de régner au long des quatre jours de travail assidu.

Les matinées furent consacrées à des discussions par groupes et en séances plénières sur les thèmes suivants:

«Mes devoirs et mes responsabilités en tant que professeur interne» — «Education et Instruction: deux domaines dont le professeur interne doit se préoccuper» — «Les relations entre parents — direction — professeurs et élèves internes» — «Le professeur interne: un ami, un conseiller, un organisateur».

Pendant les après-midi, les participants eurent le choix entre quatre groupes d'activités pratiques: théâtre — travaux manuels — jeux — organisation d'une discussion.

Des soirées en commun, une intéressante conférence sur la «Force d'urgence des Nations Unies en Egypte), la visite du bâtiment des Nations Unies à Genève et une charmante réception offerte par la Municipalité de Rolle dans les caves du château complétèrent agréablement le programme.

Nour pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant l'occasion de prendre connaissance ci-dessous des rapports des différents groupes et terminerons en exprimant l'espoir que de tels cours seront organisées régulièrement car ils permettent à chacun, directeurs et professeurs, de faire provision de courage et d'enrichir ses connaissances, ceci pour le plus grand bien de nos écoles privées.

Dr L. Johannot

Rapport du groupe Discussion

Le groupe de discussion s'est réuni tantôt en classe tantôt sur la pelouse ensoleillée, devant le Rosey.

M. Goldfarb, chef de groupe, nous a orientés sur divers genres de discussions que les élèves peuvent développer entre eux, sous la direction d'un professeur interne.

Nous en avons retenu un plus particulièrement qui nous semble donner l'occasion à chaque élève de s'exprimer librement dans une langue souvent étrangère, de donner son opinion personnelle, d'exposer ses préoccupations, de faire ressortir sa personnalité. En voici le résumé:

Le thème du débat est libre, bien que choisi de préférence parmi des sujets moraux, sociaux, esthétiques, littéraires ou politiques. Le sujet demandant réfléxion, les élèves auront au moins une semaine pour se renseigner, discuter entre eux et préparer éventuellement deux groupes, le premier développant le «pour», et le second le «contre» de la question.

Au jour fixé, la discussion aura lieu de préférence dans un local sympathique, de façon à créer une atmosphère de camaraderie et de confiance.

Le rôle du professeur est celui de «meneur de jeu»; il donne la parole, empêche que l'on ne s'éloigne du sujet, rectifie; en résumé il arbitre.

Les élèves ayant tiré une conclusion, il peut à son tour donner son opinion et conclure.

La discussion peut ainsi avoir encouragé un intérêt nouveau, et créé un contact entre le professeur interne et ses élèves. Ceux-ci peuvent sentir en leur supérieur un être compréhensif, un soutien, un ami.

> Mlle Berthoud, Institution Heubi Brillantmont, Lausanne

Rapport du groupe Travaux manuels

L'activité pratique de notre groupe a eu pour objet le travail sur bois. Une petite exposition d'objets de toutes sortes, aimablement apportés par notre chef de groupe, Monsieur E. Fehr, de Hof-Oberkirch/Kaltbrunn a ouvert notre cours.

Bougeoirs, coupe-papier, classeurs, jouets, supports pour les livres, cintres, planches à pain ou à hacher, lampes de chevets, casse-noix illustraient tout un programme scolaire. Le même objet figurait parfois à trois reprises, avec quelques variantes et de plus en plus perfectionné. Cela, pour montrer le travail d'un élève débutant, moyen ou avancé. Quelques objets en fer martelé ou forgé complétaient cette exposition.

Les outils et leur qualité, le programme scolaire et surtout l'importance des travaux manuels dans l'éducation de l'enfant ont été discutés. Un élève, faible en classe mais plus adroit de ses mains, peut retrouver dans l'atelier confiance en soi-même et, par la suite mieux réussir dans ses études. D'autres peuvent prendre goût au travail manuel et, avec l'aide du maître, se découvrir des aptitudes naturelles insoupçonnées, trouver plus facilement leur voie dans la vie. Avec les travaux manuels, tout aussi bien que dans une autre branche, le maître

doit savoir obtenir de l'enfant un travail personnel, précis, propre et soigné. La satisfaction sera bien plus grande devant un objet aussi parfait que possible et fait entièrement par l'élève. Le maître doit aussi savoir éveiller, former le sens du beau, le goût de l'art chez l'enfant et les lui faire apprécier. L'élève sensible sera d'autant plus reconnaissant à son maître de cet enrichissement intellectuel et spirituel qu'il sera à même de comprendre plus tard.

Nous avons ensuite confectionné nous-mêmes quelques petits objets en bois pour nous perfectionner dans ce domaine et dans le maniement des outils de menuiserie: scie, râpe et ciseaux à bois, rabot et autres.

Pour faciliter l'enseignement ainsi que le travail de l'élève et le choix des objets, le chef de groupe nous a soumis quelques ouvrages dont il est l'auteur. Ces petits livres, riches en idées pratiques, montrent par les photos et le texte que le travail sur bois est à la portée de chacun, qu'il soit débutant ou avancé et combien ce travail peut être une source de joie.

Mlle de Donatis, Institution Heubi Brillantmont, Lausanne

Rapport du groupe de discussion «Parents et direction», dirigé par M. Schwarzenbach

Les principaux points sur lesquels ont porté les discussions dans le groupe dirigé par M. Schwarzenbach concernent les rapports entre parents et direction, parents et professeurs, direction et professeurs, et sur le rôle de la personnalité et des méthodes d'éducation du maître interne. Voici quelques-unes des conclusions auxquelles nous sommes parvenus:

Les rapports entre parents et direction sont évidemment nécessaires, si ceux auxquels on confie un enfant veulent avoir les éléments qui leur permettront de le comprendre, partant de l'éduquer. En revanche, est-il souhaitable que les maîtres soient informés de tous les antécédents d'un nouvel élève? La plupart des participants ne sont pas de cet avis, car le jeune garçon ou la jeune fille qui s'est révélé de caractère difficile et se sent en butte à la réprobation de ses parents et de ses maîtres est heureux, lorsqu'il arrive dans une nouvelle maison, d'échapper à cette humiliation et de commencer une page blanche. Et le maître lui-même préfère souvent être laissé dans l'ignorance, afin de pouvoir se for-

mer une opinion objective de son élève. Si, par la suite, le comportement de l'enfant devait créer des difficultés ou paraître incompréhensible au professeur, celui-ci recevra toutes les informations désirables. Bien entendu, pour éviter des impairs, on le renseignera dès le début sur les faiblesses ou les inhibitions cachées, de même que sur les circonstances de famille anormales que pourrait avoir un élève.

Il doit régner une entente absolue entre la direction et les maîtres, car les élèves sont prompts à tirer parti de toute fissure dans l'unité de vues de ceux qui les dirigent. C'est pourquoi il est indispensable que le directeur forme ses collaborateurs et ait de fréquents contacts avec eux, surtout lorsqu'il s'agit de nouveaux professeurs.

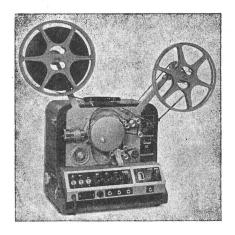
Le directeur, le maître doit être l'ami et le conseiller de ses élèves, ceux-ci ayant la possibilité de choisir pour confident celui de ses éducateurs pour lequel il se sent le plus d'inclination personnelle. Certains maîtres constatent cependant qu'il est difficile, après avoir reçu des confidences de la part d'un élève, d'avoir par la suite envers lui une attitude absolument neutre.

Etre maître interne n'est pas un métier, c'est une vocation, et une vocation souvent fort astreignante. Point de mire continuel de ses élèves, il éprouve parfois une tension nerveuse qui rend nécessaires pour lui des occasions de détente et de renouvellement, que seul peut lui procurer un contact périodique avec d'autres milieux. D'ailleurs le danger que court tout internat est de vivre en vase clos.

La conclusion personnelle que nous tirons de cet échange de vues est que, plus que tout autre domaine, l'éducation est affaire d'intuition et non de systèmes. Les discussions partant d'un cas particulier ont toujours été les plus instructives. Et même quand les circonstances de ce cas (refus d'obéissance, dénonciation, etc.) sont précisées jusqu'au moindre détail, les solutions proposées sont à peu près aussi nombreuses que ceux qui les proposent, sans qu'il soit possible d'affirmer que l'une ou l'autre soit la plus heureuse.

C'est pourquoi nous dirons que la meilleure méthode d'éducation est celle qui correspond le plus exactement à la personnalité de l'éducateur. Si celui-ci est capable, il aura instinctivement la réaction juste à telle attitude donnée de son élève, et toute théorie de l'éducation ne jouera d'autre rôle que celui d'une ligne de conduite très générale.

Jaques Sublet
Institut Cornamusaz, Trey/Payerne



SWISS MOVIE VOX

Tonfilmprojektor 16 mm

Neues Magnettonmodell, entsprechend den internationalen Normen

Beste Referenzen von Schulen

Unter den drei verschiedenen Modellen dieses zurzeit einzigen schweizerischen Tonfilmprojektors werden Sie bestimmt auch das für Sie richtige finden:

Modell 102 L, Lichtton- und Stummfilmprojektor 16 mm:

Wechselstromverstärker mit 8 Watt Gegentaktendstufe — alle Schalter und Bedienungsknöpfe auf zentralisiertem Schaltpult — separate Eingänge für Mikrophon und Plattenspieler mit entsprechenden Tonstärkereglern — automatisch schaltender Raumbeleuchtungsanschluss — vergütetes Projektionsobjektiv f: 1,5/50, 38 oder 63 mm — verstärkte Kühlung der Projektionslampe — hohe Lichtleistung durch Spezialkondenseroptik — Totalgewicht: nur 14 kg. Verkaufspreis inkl. WUST, ohne Lux. Fr. 1550.—

Modell 102 LT, Lichtton- und Stummfilmprojektor 16 mm:

Gleiches Modell wie 102 L, jedoch mit eingebautem Universaltransformer und Spannungswähler für 250/220/150/125/110 V.

Verkaufspreis inkl. WUST, ohne Lux. Fr. 1670.—

Modell 102 LM, kombinierter Lichtfon-/Magnetfon-Projektor 16 mm:

Lichttonteil wie Modell 102 L — organisch eingebauter Magnettonteil für Aufnahme, Wiedergabe und Löschung — Aufnahmekontrolle durch magischen Fächer — Uebergang von Lichtton auf Magnetton durch einfaches Umschalten, auch während der Projektion, möglich. — Mikrophon im Preis inbegriffen. Verkaufspreis inkl. WUST, ohne Lux. Fr. 2080.—

Magnettonspur-Auftragsapparatur

für Spurbreiten von 2,4 und 1,2 mm (+ Ausgleichsspur). Kann mit jedem SWISS MOVIE VOX Tonfilmprojektor verwendet werden. Selbstkosten für Beschichtung ca. 6-8 Cts. pro Ifm. — Verkaufspreis Fr. 390.—

ING. HEINRICH SPYRI AG Merligen-Thunersee Tel. (033) 73247



strahlende Sauberkeit geringe Kosten



Zum Geschirrwaschen, Gläserspülen, Entfetten und Reinigen von Küchen- und Metzgerei-Einrichtungen usw.



für Geschirrwaschmaschinen, beseitigt und verhindert Kalkniederschläge, macht alles Geschirr völlig fettfrei, strahlend sauber.



das besonders feine Pulver zum Putzen mit starker Schaum-Reinigungswirkung, ausgezeichnet zum Händewaschen.

Henkel eine Garantie für Qualitätserzeugnisse

Henkel & Cie. A.G., Pratteln/BL Abteilung Grosskonsumenten





die beliebten und bewährten Küchenmaschinen für jeden Betrieb

Verkauf nur direkt durch die Fabrik

Vertreterstab:

H. Bay, Aarau Zurlindenstr. 5, Tel. 064 / 2.33.58

V. Lukas, Zürich Haldenstr. 153, Tel. 051/33.22.05

W. Leutwyler, Lausanne 4, Ch. Vermont, Tél. 021 / 26.47.86

Reparatur aller Systeme



JAKOB LIPS, URDORF ZH

Maschinenfabrik

Telephon (051) 98 75 08

Gegründet 1880



Die zuverlässige Schweizer Qualitätslampe

direkt ab Fabrik

zu vorteilhaften Großbezügerpreisen.

Glühlampen in Normal-, Kugel-, Pilz-, Krypton-, Kerzen- oder Röhrenform sowie Spezialanfertigungen. Episcoplampen.

Alle Typen Fluoreszensröhren, USA Qualität, sind ebenfalls günstig lieferbar

Glühlampenfabrik AG Fribourg

Postfach 259 Telephon (037) 24212